

## **Le bois du Liandis, à Saint-Chély-d'Aubrac, récompensé pour sa gestion exemplaire**



• Une belle récompense pour le bois du Liandis

Ce sont quatre petits hectares de forêt en pente qui ont été désignés, mercredi 14 février, lauréats du Sylvotrophée de l'Aubrac.

Le concours est organisé par le Parc naturel régional de l'Aubrac avec le Centre national de la propriété forestière et l'association des Parcs naturels régionaux du Massif central. Présentée par Alexandre Raymon, éleveur à Saint-Chély-d'Aubrac et propriétaire forestier, la parcelle de Boralde a été élue par un jury d'experts locaux pour la qualité de sa gestion qui valorise à la fois ses capacités de production de bois, de régénération naturelle et la diversité des espèces présentes.

Michel Quiot, membre du jury et ancien enseignant au lycée de Saint-Chély-d'Apcher, en Lozère, explique le choix. "Nous avons particulièrement aimé cette forêt d'une part, pour la diversité des arbres présents. Une châtaigneraie qui produit des fruits avec une hêtraie à houx, qui est un type de forêt très rare, des épicéas, des arbres âgés qui produisent des semences, des zones de régénération naturelle où de jeunes pousses se développent" Et pas seulement. "Nous avons également trouvé remarquable. La gestion qui en est faite. Le propriétaire, éleveur de vaches, prélève tout le bois dont il a besoin : des châtaigniers pour ses piquets de clôtures, des hêtres pour faire des planches, du chêne pour bois d'œuvre, du hêtre, châtaigner ou frêne pour faire du bois de chauffage dont une partie est vendue.

Ces petits prélèvements réguliers opèrent une gestion fine de cette forêt, particulièrement adaptée pour garantir sa richesse en biodiversité et sa durabilité. C'est un passionné !" Alexandre Raymon n'est pas forestier. Toutefois, il a effectué quelques formations avec le Centre national de la propriété forestière.

"Cette forêt est une ressource pour la ferme et pour notre famille, mais c'est aussi un lieu où l'on vient se ressourcer", confirme le récipiendaire.